

PROCÈS – VERBAL de l'assemblée des délégués de l'AESC du 31 octobre 2018, à 17h00 à Courtepin

Sont présents :

M. Hubert LAUPER, président
M. Martin MOOSMANN, vice-président

Pour les communes de

Avry : M. Daniel Schafer
Belfaux : Mme Rose-Marie Probst
Mme Linda Giunta Corbino
M. Marc Lüthi
Corminboeuf : M. Christian Vorlet
Courtepin : M. Daniel Jorio
Mme Arlette Ruch
Givisiez : M. Hervé Schuwey
Gurmels : M. Jean-Marc Sciboz
La Brillaz : M. Daniel Terrapon
M. Michel Rey
La Sonnaz : M. Christian Clément
M. Denis Grandgirard
Misery-Courtion : M. Alexandre Ratzé
Noréaz : M. Sébastien Chenaux
Prez-vers-Noréaz : Mme Anne-Françoise Bussard

Sont excusés :

Mme Suzanne Schwegler, commune de Givisiez
M. André Bruderer, commune de Corminboeuf
M. Dario Viel, commune de Corminboeuf

COMITÉ DE DIRECTION :

Pour les communes de

Avry : M. Charles Page
Belfaux : M. Gabriel Litzistorf
Corminboeuf : Mme Chantal Angéloz
Courtepin : M. Silvio Greca
Givisiez : Mme Eva Berclaz
Gurmels : M. Manfred Bärswyl
La Brillaz : M. Thomas Chappuis
La Sonnaz : M. Denis Schwab
Misery-Courtion : M. Jean-Yves Garreau
Noréaz : M. Fabien Guisolan
Prez-vers-Noréaz : M. Jean-Claude Pache

Présidence

Hubert LAUPER
Rte d'Autafond 130
1782 Autafond
Tél. : 026 / 475 18 44
e-mail : hulauper@bluewin.ch

Station d'épuration des eaux

STEP
Route de la Station d'épuration 8
1783 Pensier
Tél. 026 / 684 34 13
e-mail : step.pensier@bluewin.ch

Secrétariat

Chantal SOTTAS
Imp. des Merles 1
1782 Lossy
Tél. : 026 / 475 12 12
e-mail : sottas.ch@gmail.com

Sont excusés : M. Olivier Pompini, SEn

Sont également présents :

Mme Chantal Sottas : secrétaire
M. Marc Berset : exploitant-chef STEP
M. Norbert Wicht : SEGC
M. Romain Wicht : SEGC
M. Joël Dumont : MICARNA

Mme Nicole Matthey : Association villageoise de Barberêche (AVB)
Mme Maggy Charrière : Association villageoise de Barberêche (AVB)

M. le Président ouvre l'assemblée générale ordinaire des délégués qui a été convoquée en date du 21 septembre 2018, avec modification de l'ordre du jour en date du 8 octobre 2018, accompagné des documents usuels.

Il passe la parole à M. Daniel Jorio, syndic de Courtepin.

M. le Syndic a le plaisir au nom du Conseil communal de Courtepin de souhaiter la bienvenue à cette assemblée. Le visage de la commune de Courtepin a beaucoup évolué ces deux dernières années, avec une explosion démographique passant de 3'500 à 5'500 habitants après la fusion. Le territoire de la commune s'étend des rives du lac de Schiffenen aux portes d'Avenches. Fusionner n'est pas simple, il a fallu réunir les administrations et harmoniser les divers règlements communaux.

M. le Syndic explique les différents projets de la commune de Courtepin, dont le projet d'extension de la step de Pensier fait partie. Il souhaite plein succès à l'AESC pour ses futurs projets. M. le Syndic est applaudi par l'assemblée.

M. le Président remercie M. le Syndic pour ses propos.

Il salue de manière particulière la présence de notre ingénieur M. Norbert Wicht ainsi que son fils M. Romain Wicht, M. Marc Berset, exploitant-chef et les représentantes de l'AVB Mme Nicole Matthey et Mme Maggy Charrière.

Il excuse les personnes annoncées absentes.

1. Constitution de l'assemblée

L'assemblée a été convoquée dans le délai prévu à l'article 10 des statuts, soit dans les 30 jours. Aucune remarque n'est formulée quant au mode de convocation. Constatant que l'assemblée a été valablement convoquée, **M. le Président** considère qu'elle peut valablement délibérer.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2018

Ce procès-verbal a été adressé à toutes les communes. La lecture n'en est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité avec les remerciements d'usage à son auteur.

3. Élections statutaires

M. Denis Schwab de la commune de La Sonnaz est nommé au comité de direction en remplacement de M. Pascal Rhême, démissionnaire. Il est élu par acclamations.

4. Communications du Président

- **AESC 2040** : agrandissement et réhabilitation de la step. Le bureau, le comité de direction, les exploitants et les ingénieurs passent de nombreuses séances pour cet agrandissement et nous espérons qu'il sera réalisé dans les meilleurs délais.
- **Bassins versants (SEn)** : nous avons été abordés par plusieurs communes ou sections de communes qui voudraient adhérer à la step de Pensier : Misery, Villarepos, Corserey, Torny et Grolley. Des discussions sont en cours avec les représentants de ces communes afin d'évaluer les conditions de raccordement. Ces demandes seront étudiées avant d'être présentées au comité de direction.
- **Modification des statuts** : selon la nouvelle loi sur les eaux, nous ne devrions plus seulement nous consacrer aux eaux usées mais également aux endiguements et pour cela, adjoindre un but supplémentaire à nos statuts. La clé de répartition des frais de construction et d'exploitation devra être modifiée en tenant compte des débits et également de l'évolution démographique des communes. Les réponses des communes concernant leur évolution démographique vont être exploitées. L'avant-projet des statuts sera transmis, pour consultation, au SEn et au SCom. Ces nouveaux statuts devront être approuvés par l'assemblée des délégués ainsi que par les assemblées communales ou conseils généraux des communes membres.
- **Convention avec MICARNA** : suite à la résiliation de la convention au 28 février 2019 une séance est prévue avec Micarna en vue de l'élaboration d'une convention provisoire jusqu'à l'agrandissement de la step. Il s'agira également de définir la participation financière de Micarna, dans le cadre de cet agrandissement, pour le traitement des boues.

5. Budget de fonctionnement

M. le Président passe les postes en revue en y ajoutant quelques commentaires.

Administration générale :

Rien de particulier à signaler.

Exploitation :

M. le Président se réfère aux commentaires du budget en y ajoutant quelques précisions.

Participation des communes membres : Fr. 1'001'000.00

La totalité du budget est encaissée.

710.452.01 - Droit d'entrée de la commune de La Brillaz

Le montant de Fr. 200'000.00 prévu au budget sera certainement modifié. Ce chiffre devrait être inférieur puisqu'une nouvelle calculation du montant par équivalent-habitant est prévue.

Approbation du budget de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement 2019 tel que présenté est accepté à l'unanimité des membres présents.

6. AESC 2040 – projet d'extension de la step

M. le Président donne quelques explications et passe la parole à **M. Norbert Wicht** pour la présentation de ce projet.

Informations complémentaires :

La campagne de mesures des débits est terminée. Depuis 1993, il s'agit de la première campagne de mesures sans une goutte de pluie. Tous les résultats mesurés sont exploitables. Les eaux claires permanentes dans les collecteurs étaient au minimum durant cet été.

Curage du lagon : le dernier curage a eu lieu en 2008. Il y aura un changement d'affectation, soit aménager ce lagon en zone inondable, ceci afin d'éviter que tous les 10 ans le montant de Fr. 300'000.- soit dépensé pour le vider. Du 29 octobre au 9 novembre, le groupe E a baissé le niveau du lac. Des prélèvements seront effectués afin de fournir au SEn des données sur la nature des sédiments et ainsi déterminer de leur acheminement. Suivant la nature de ces sédiments et leur acheminement, la taxe de décharge au m³ pourra être relativement élevée, c'est pourquoi le montant de Fr. 300'000.- a été mis au budget 2019.

M. Norbert Wicht donne les explications sur le document projeté (document joint au présent procès-verbal).

Il remercie l'assemblée de son attention et se tient à disposition pour toute question.

M. le Président remercie M. Wicht pour son excellent rapport.

M. Marc Lüthi : est-ce qu'on connaît le coût (intérêts et amortissement) qui sera à charge des communes ?

M. le Président : cela dépendra du système d'exploitation choisi et de la révision des statuts. L'emprunt sera très probablement à charge de l'AESC qui répartira les intérêts et les amortissements via les frais d'exploitation des communes.

7. Décision sur l'avant-projet de l'extension de la station d'épuration en vue de l'envoi au SEn et à l'office fédéral

L'assemblée des délégués approuve à l'unanimité des membres présents de continuer les démarches et ainsi pouvoir déposer le dossier au SEn.

8. Raccordement du village de Misery à la STEP de Pensier : décision

L'assemblée des délégués ratifie l'accord de principe pour le raccordement du village de Misery à la station d'épuration de Pensier. La finance d'entrée est encore à chiffrer.

9. Divers

Néant

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 18h45.

M. le Président remercie l'assemblée de sa participation et invite les participants à boire le verre de l'amitié offert par la commune de Courtepin qu'il remercie.

Le Président :

La Secrétaire :

Hubert Lauper

Chantal Sottas